

Kursaal

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **54 (1916)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-212007>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

aussitôt, ils cherchassent à s'esquiver et à se sauver par la fuite ; ou que même ils voulussent se mettre en état de défense avec de semblables armes, où avec des pierres, des bâtons, des perches ou d'autres appareils de cette nature, soit qu'ils se trouvassent assemblés en plus grand, ou en plus petit nombre que Nos Patrouilles, Nous donnons plein-pouvoir, par ces Présentes, aux Patrouilleurs, par Nous établis, de faire feu sur ces malheureux ; Entendans en outre très-positivement, qu'au cas que cette Canaille se trouvât attroupée en si grand nombre, qu'elle ne pût être saisie par la Patrouille, les Préposez des Communes aient à leur donner du secours de Gens armés ; et que Nos Sujets soient en droit de sonner le Tocsin et de donner l'alarme ; afin que ces Fripons saisis et amenés à Nos Bailleurs, puissent en vertu de Nos Décrets, être châtiés en leur corps et vie ; De même que ces Scélérats et Incendiaires, qui menacent Nos sujets répandus à la campagne, de leur faire voir ce qu'ils appellent des Coqs rouges, ou de les endommager d'une autre manière.

II. L'Entrée dans Nos terres et Pais restera à l'avenir, comme elle l'a été par le passé, entièrement défendue et interdite à cette mauvaise race de gens, qu'on nomme Egyptiens ou Bohémiens, sous peine, pour tous de l'un et de l'autre sexe, qui auront passé l'âge de 15 ans, d'avoir, sans remission, le bout de l'oreille droite fendu à la première fois : D'être fouettés et bannis à jamais, et d'avoir une oreille coupée, à moins que ce ne soit une femme grosse, pour la seconde ; Et de subir, en cas de détention, pour une deuxième récidive, le juste l'Arrêt d'une condamnation à mort.

Au passage.

La veille du recrutement :

— Dis-donc, Jules, sais-tu à quelle heure elle ferme, la buanderie Haldimand ?

— Non, j'sais pas. Pourquoi ?

— Pasque y me faut voir aller prendre un bain, avant d'aller à la Caserne, à cette visite, demain matin.

Deux messieurs, portant beau, parlent de la bataille de Verdun.

— C'est affreux, dites-moi, cette bataille de Verdun. Ce qu'il en tombe ! Je ne sais pas vraiment où les Allemands prennent tous les hommes qu'ils envoient à la boucherie.

— Ah ! que voulez-vous, mon cher, ils en auront toujours. C'est une race si prophylactique.

Des gosses jouent aux billes sur le trottoir, devant un magasin. Une bille, lancée trop fort, brise une des glaces de la devanture. Alors le boutiqueur, sortant, furieux, et saisissant les coupables.

— Attendez-voir, sacrés gamins, je vais vous apprendre à casser mes vitres avec vos agapes !

FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

4

JEAN DE BROGNY

(Traduit de l'allemand par J. ZINK.)

Ceux qui visitent aujourd'hui cette ville, ont peine à se représenter son aspect à l'époque du Concile, en 1415. A cette époque, Constance était une ville libre, déjà d'une grande antiquité, aussi puissante et florissante qu'elle l'eût jamais été sous le vaste empire de Rome. Les marchandises y affluaient de près et de loin, on les emmagasinait dans les vastes dépôts de commerce ; les marchandises d'Italie, de France et d'Allemagne y transitaient ; c'était quelque chose que d'être bourgeois de Constance, et même les Confédérés, qui avaient peu de respect pour des alliances avec les

seigneurs et les princes, briguaient l'amitié de cette ville et la tenaient à grand honneur.

Toutes ces raisons avaient engagé l'empereur et le pape à choisir Constance pour siège du Concile. Elle avait une belle situation, un air salubre, se trouvait aux frontières de l'empire et, de plus, le Conseil de la ville avait promis de maintenir un ordre sévère et de veiller à ce que, avec l'affluence d'étrangers, la ville n'éprouvât aucun manque de vivres, ni aucun renchérissement des denrées, car l'histoire rapporte que le nombre des hôtes s'éleva à cent cinquante mille.

Nos deux voyageurs furent étonnés à la vue de la multitude et du mouvement qu'ils trouvèrent à leur entrée dans la ville. La plupart des maisons étaient couvertes de bas en haut de bannières de mille couleurs et d'armoiries de toute sorte ; c'était la manière dont les nobles marquaient leur domicile. On y voyait les Electeurs de l'empire germanique, et d'autres princes dont l'Allemagne a eu de tout temps si grande abondance. Il s'y trouvait des évêques et des abbés, des comtes et des barons, les députés des villes libres, les ambassadeurs des rois très chrétiens, lorsque ceux-ci n'y étaient pas en personne. On y rencontrait des savants, des docteurs et des professeurs de tous les pays d'Europe, de la lointaine Russie, de la Scandinavie, de l'Ecosse et même de l'Asie et des Indes. A cette brillante multitude s'étaient joints, enfin, une masse de commerçants et autres personnes qui espéraient retirer quelque profit de cette réunion d'étrangers.

Il ne fut pas possible à Pierre Rouilly de se procurer un logement en ville ; il se vit contraint de passer, avec son fils, la première nuit à la belle étoile. Le lendemain, ils trouvèrent un logis chez un paysan qui demeurerait à une bonne demi-lieue de la ville et qui, moyennant une légère rétribution, leur permit de passer la nuit dans sa grange.

Pierre eut beaucoup de peine à s'orienter dans une ville qui lui était totalement étrangère et d'y nouer des relations de commerce ; mais comme il parlait assez bien l'allemand, il put se mettre en relations avec des gens des deux pays. Il alla de maison en maison, fit d'abord connaissance avec les domestiques, puis avec les maîtres. Il acheta à bon compte les objets qui ne pouvaient plus servir à ces derniers, revendit ces effets à d'autres et fit si bien qu'au bout de quatre semaines, la somme qu'il avait apportée avec lui se trouva doublée. Il possédait, en outre, quelques marchandises. Par mesure de précaution, il portait sur lui son petit capital, en or, cousu dans la doublure de son habit.

Un matin, il alla en ville avec son fils, qui le secondait activement. Mais ce jour-là, il y eut peu à gagner. Sur l'instigation de l'empereur, le Concile avait déposé le pape, et, ensuite de cet événement, le duc Frédéric d'Autriche, qui était ami du pape et ennemi de l'empereur, avait quitté secrètement Constance et sommé tous ses amis et vassaux d'en faire autant. Il se rendait en Tyrol et dans ses autres Etats héréditaires, appeler le peuple aux armes. Il réunissait une grande armée pour humilier l'empereur et rétablir le pape. Il régnait donc une grande consternation à Constance, car le duc Frédéric était un puissant monarque, qui avait beaucoup d'amis. La plus grande partie du canton actuel de Thurgovie leur appartenait et personne ne pouvait savoir si les Thurgoviens n'attaqueraient pas Constance dès le lendemain. Il y avait donc une grande agitation et chacun ne songeait qu'aux éventualités qui pouvaient surgir d'un moment à l'autre. Dans les rues, les passants formaient des groupes qui s'entretenaient de l'événement et étaient à l'affût de toute nouvelle, vraie ou fausse, qu'il plaisait à quelque farceur de répandre. La foule la plus compacte se trouvait sur la place devant le bâtiment où le Concile était rassemblé et où il délibérait sur les mesures à prendre.

Pierre Rouilly et son fils avaient pénétré dans cette foule, lorsque tout-à-coup un étranger qui, à son costume, avait l'air d'un seigneur allemand, leur adressa la parole :

— Vous êtes commerçant, n'est-ce pas ? lui dit-il poliment, je crois vous avoir vu traiter des affaires chez mon ami, le comte Hohenstein.

Pierre Rouilly répondit affirmativement à cette première question, bien qu'il n'eût aucune idée d'avoir jamais été chez le comte que l'inconnu lui nommait.

— Venez avec moi, sortons de la foule, pour- suivit l'étranger, j'ai à vous parler d'une affaire.

Pierre Rouilly ne se le fit pas répéter. Il suivit son interlocuteur, qui s'arrêta sous le porche d'une maison voisine.

— Je vous crois homme d'honneur, fit alors ce dernier, et je pense que j'ose me confier à vous ; je vous parlerai donc sans détour. Je suis un chevalier autrichien et mon château est en Tyrol. Il est peu de seigneurs qui m'égalent en puissance et en richesse. Vous saurez que mon suzerain, le duc Frédéric est parti hier pour ses Etats et que tous les seigneurs de son parti sont partis également. Je serais déjà depuis deux heures sur mon cheval et sur la route de mon pays, s'il ne me manquait la plus importante des choses, de l'argent. Mon page, que j'ai envoyé à mon château, il y a six semaines pour m'en chercher, doit arriver d'un jour à l'autre ; mais je ne puis l'attendre, car mon honneur est en jeu. C'est pourquoi, afin de me mettre en route, je vais vous vendre ma chaîne en or, si vous avez des fonds.

A ces mots, l'étranger tira le bijou de sa jaquette et le présente à Pierre Rouilly :

— Voilà, dit-il, c'est une pièce qui vaut bien cent florins et plus, mais je vous la céderai pour la moitié, car je sais que l'argent est rare, et je suis pressé.

Rouilly reconnut que le chevalier avait raison et que le bijou valait bien cent florins ; c'était une grosse chaîne massive de Venise, selon la mode d'alors.

— C'est bon, dit Rouilly à l'étranger, je vais vous en donner la valeur. Allons à votre demeure conclure le marché.

— Bah ! c'est bien égal. Je ne veux ni vous dire mon nom ni vous mener dans mon hôtel, de peur que vous ne me trahissiez, car l'empereur a déjà lancé un édit qui déclare coupable de haute trahison quiconque suivra le duc Frédéric.

— Je ne vous dénommerai pas, je ne suis ni espion ni traître, répliqua Rouilly, avec humeur, vous devez savoir qu'un décret du conseil défend sévèrement à tout marchand d'acheter quoi que ce soit d'un inconnu.

— Je sais tout cela ; croyez-vous que sans cela, je vous eusse offert la chaîne à moitié prix ? Si vous ne le voulez pas, rompons ; je trouverai bien quelqu'autre marchand qui ne se fera pas tant de scrupule de conclure un excellent marché. Voulez-vous ou ne voulez-vous pas ? Mes instants sont précieux.

(A suivre.)

(Tous droits réservés.)

Les myopes. — Un Monsieur qui a mauvaise vue se trompe de magasin et entre chez un papetier qui avoisine un marchand de tabac.

— Madame, donnez-moi donc un paquet de brésiliens bien doux marque W. G. Après un instant, la demoiselle lui apporte un rouleau de W. C.

Le Monsieur regarde autour de lui et s'aperçoit de son erreur ;

— Combien vous dois-je, 55 centimes ? Les voici. Au revoir Mademoiselle.

Grand-Théâtre. — La revue : *Vous avez le bonjour !*... voit de jour en jour grandir son succès. Qui l'a vue, va la revoir. Il est vrai qu'elle possède le privilège précieux, mais rare, de rajeunir chaque soir, par l'attrait de quelques chansons ou de quelques scènes nouvelles, marquées au coin de l'actualité. Les décors, nous l'avons dit, sont fort beaux, les costumes gracieux, les ballets agréables et les interprètes ont un entrain endiable.

Mais qu'on se hâte, la fin approche. Demain, dimanche, matinée et soirée.

Kursaal. — Le Kursaal tient un nouveau et grand succès. *Les Saltimbanques*, de Ganne, sont une délicieuse opérette, très gaie, très chantante, très variée. Et le directeur du Kursaal en a encore augmenté l'attrait par des attractions vraiment fort bien. L'interprétation est excellente.

Ce soir samedi ; demain, dimanche en matinée et en soirée *Les Saltimbanques*.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.
Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.